

Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint reçoit...

... l'ambassadeur d'Egypte



Le Général de Brigade Hanana Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a reçu en audience, le 13 mai 2015 à Nouakchott, SEM. Ahmed Mohamed Vadel Yaghoub, Ambassadeur de la République Arabe d'Egypte accrédité dans notre pays. L'entrevue a porté sur les relations de coopération existant entre les deux pays frères et les moyens susceptibles de les renforcer, notamment dans le domaine militaire comme elle a été l'occasion de présenter le nouvel attaché militaire de l'Ambassade d'Egypte en Mauritanie, Colonel Mokbel Mahmoud.

... le Secrétaire d'Etat Parlementaire allemand auprès de la Ministre Fédérale de la Défense

Le Secrétaire d'Etat Parlementaire allemand auprès de la Ministre Fédérale de la Défense, Mr Ralf Brauksiepe a effectué dans notre pays, une visite de travail de deux jours, les 26 et 27 Mai 2015. L'hôte allemand, accompagné d'une importante délégation de son département a été reçu au deuxième jour de sa visite, par le Général de Brigade Hanana Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint. Il importe de souligner que le Secrétaire d'Etat allemand auprès de la Ministre Fédérale de la Défense a visité lors de son séjour dans notre pays, plusieurs départements ministériels et ce, dans le cadre de la coopération bilatérale entre notre pays la République Fédérale d'Allemagne.



Réunion du Comité de Coordination Opérationnel du G5 Sahel à Nouakchott

Les travaux de la neuvième réunion du Comité de Coordination Opérationnelle du G5 Sahel se sont tenu dans les locaux de l'École Nationale d'Etat-major du 1er au 02 Avril 2015 sous la supervision du Général de Brigade Hanana Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, avec la participation d'officiers d'états-majors des pays membres (Mauritanie - Niger - Mali - Tchad- Burkina Faso), en plus de la France. Il a été procédé lors de la rencontre, à une évaluation de la situation sécuritaire dans la région du Sahel et à l'examen des voies et moyens pour assurer une coordination des opérations conjointes entre ces pays, pour la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.



Le 2<sup>ème</sup> Bataillon Commando célèbre sa création



Le 2<sup>ème</sup> Bataillon Commando a célébré dans la Journée du 1<sup>er</sup> Avril 2015, le vingt-troisième anniversaire de sa création. La cérémonie a été présidée par le Général de Brigade Hanana Ould Sid, chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint accompagné du Lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Wonna Ould Chrougha Commandant de Bataillon. Les festivités commémoratives ont été marquées par une revue des troupes, une levée des couleurs, un défilé des unités et une inspection de la compagnie d'intervention, avant d'être clôturées par un repas de cohésion. A cette occasion le Général de Brigade Hanana Ould Sid, chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a tenu une réunion avec les officiers du bataillon, à laquelle ont assisté les colonels Mohammed Ould Mohamed El Mokhtar, Chef du 2<sup>ème</sup> Bureau et Ismaïl Ould Ahmed, Chef du 3<sup>ème</sup> Bureau Adjoint.

### Visite d'une délégation militaire gambienne de haut niveau

Dans le cadre de la coopération bilatérale empreinte de confiance mutuelle qui prévaut entre l'Armée Nationale et sa sœur de Gambie, le Chef d'Etat-major des Forces Armées gambiennes, accompagné d'une importante délégation, a effectué une visite de travail dans notre pays du 1er au 04 Juin courant. Cette visite qui, au cours de laquelle l'hôte gambien s'est entretenu avec le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées et a eu plusieurs autres entretiens, intervient pour le renforcement de la coopération et l'échange d'expériences entre les deux armées amies.



### Le Général de Division Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint du Niger en Visite en Mauritanie



Une importante délégation militaire nigérienne conduite par le Général de Division Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint et comprenant entre autres, le Général de Brigade Chef d'Etat-major Particulier du Président du Niger, a effectué une visite de travail de Cinq jours dans notre pays, du 1er au 05 Juin Courant. La Délégation militaire nigérienne a été reçue par le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées et a tenu plusieurs réunions de travail qui ont abordé le renforcement de la coopération militaire et sécuritaire, ainsi que l'échange d'expériences entre les armées des deux pays frères.

### Le Chef d'Etat-major Général des Armées Reçoit l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine.

Le Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées a reçu le 12 Mai 2015, dans son bureau, l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine accrédité dans notre pays. La rencontre, à laquelle ont assisté des officiers de l'Etat-major Général des Armées, a porté sur la signature d'un procès verbal de réception par l'Armée mauritanienne d'un don de matériel offert par la République Populaire de Chine.



### Le Ministre de la Défense Nationale

### supervise le démarrage d'une session de formation sur la surveillance des frontières

Une session de formation sur la surveillance des frontières a démarré ses travaux le lundi, 06.04.2015 à l'Atlantique Hôtel Ezza de Nouakchott. Cette session est organisée par l'Autorité Nationale de Radioprotection, de Sureté et de Sécurité Nucléaire en collaboration avec l'Agence Arabe de l'Energie Atomique. Ces activités auxquelles ont participé des officiers con-

cernés par la surveillance des frontières terrestres, maritimes et aériennes ainsi que des représentants de secteurs gouvernementaux intéressés, ont pour but d'approfondir la compréhension et la sensibilisation des participants dans le domaine de la détection des matières radioactives afin d'y faire face en toute sécurité et sureté.

Le Ministre de la Défense Nationale

M. Diallo Mamadou Bathia a affirmé lors de la séance d'ouverture de la session, que la défense et la protection de notre intégrité territoriale contre les agressions et destructions abusives constituent la priorité des priorités de l'Etat et l'aspiration de tout citoyen loyal. Choses auxquelles ne cessent de s'atteler toutes les forces nationales de sécurité.



visite, tandis que le Chef d'Etat-major Général des Armées recevait son homologue le même jour, avant que les deux parties n'entrent dans une réunion de travail à l'Etat-major Général des Armées.

Cette visite intervient dans le cadre de la coopération et la consultation permanente entre les deux pays, dans les domaines de la sécurité et du développement ainsi que les moyens de lutte contre l'extrémisme, le phénomène de la criminalité organisée, le trafic de la drogue, des armes et l'immigration clandestine.

Il est à noter que la Mauritanie et le Mali sont membres fondateurs de plusieurs organisations régionales dont

- Le groupe des pays du champ, qui comprend outre les deux pays, l'Algérie et le Niger.

- Le Groupe des cinq pays du Sahel (G5 Sahel), qui comprend, outre les deux pays, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso.

- Le Groupe du Processus de Nouakchott, qui comprend en plus des deux états, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Libye, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Tchad et le Burkina Faso.

- La Communauté des États sahélo-sahariens (Sin-Sad), la plus ancienne de ces rassemblements, qui comprend plus de trente pays africains.



## Visite de travail dans notre pays du Ministre malien de la Défense et des Anciens Combattants



La Mauritanie et le Mali, ont en partage de nombreux dénominateurs communs. Les liens qui les unissent ont toujours été vivaces entre les deux pays voisins tout au long de l'histoire. Il s'agit de relations fondées sur des bases culturelles, religieuses, historiques et géographiques... Ces relations témoignent aujourd'hui d'une réelle communauté de destin pour nos deux peuples. Ce qui signifie qu'ensemble, nous devons inévitablement travailler pour faire face aux différents types de menaces et de risques qui se manifestent par le trafic, le banditisme transfrontalier et la criminalité organisée, qui sévissent dans la région du Sahel et du Sahara.

est dans ce contexte qu'est intervenue la visite effectuée par le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants de la République sœur du Mali M. Thieman Hubert Coulibaly dans notre pays, durant la période du 20 au 22 Mai 2015.

Le Ministre malien était accompagné lors de cette visite, d'une délégation comprenant, essentiellement, le Chef d'Etat-major Général des Armées du Mali, le Directeur de Cabinet du Ministre, le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air et le Chef d'Etat-major Adjoint chargé des opérations.

L'hôte malien a été reçu par le Ministre de la Défense Nationale M. Diallo Mamadou Bathia au deuxième jour de la



### ...l'Ambassadeur et l'Attaché de Défense Espagnols



Le Ministre de la Défense Nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience, le 19 Mai 2015, SEM Antonio Tores Dulce, Ambassadeur du Royaume d'Espagne accrédité en Mauritanie accompagné de l'Attaché de Défense auprès de l'Ambassade

d'Espagne en Mauritanie, le Colonel Vicente Hueso GARCIA. L'entrevue a porté sur les relations de coopération existant entre les deux pays, notamment dans le domaine militaire, que le Ministre de la Défense Nationale a qualifiées d'excellentes. A son tour, le

diplomate espagnole s'est réjoui du niveau de la coopération entre nos deux pays et a loué le rôle pionnier que joue la Mauritanie pour le renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région du Sahel et du Sahara. Cette rencontre intervient dans le cadre des préparatifs de la visite qu'a effectuée en Espagne, le Ministre de la Défense Nationale, le 24 Mai 2015, sur invitation de son homologue espagnol. L'audience s'est déroulée en présence du Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh El Hadi, du Directeur des Relations Extérieures au Ministère de la Défense Nationale, le Colonel Mohamed Lémine Mohamedou Ould Chourfa et du Colonel Sidaty Ould Hamady, Directeur de la Chancellerie et de la Législation, Directeur de Cabinet par intérim au même ministère.

### Le Ministre de la Défense Nationale reçoit l'Ambassadrice d'Allemagne

Le Ministre de la Défense Nationale M. Diallo Mamadou Bathia a reçu dans son bureau, dans la journée du 21/05/2015 SEM Berjitta Maria Siefker-Eberle Ambassadrice de la République Fédérale d'Allemagne accréditée dans notre pays. La réunion a porté sur les relations de coopération militaire et les moyens de les renforcer. Ont assisté à la rencontre, le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould El Hadi, Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, le Colonel Mohamed Lémine Ould Mahamedou Ould Chourfa Directeur des Relations Extérieures et le Colonel Sidaty Ould Hamadi Directeur de la Chancellerie et de la Législation, Directeur de Cabinet par intérim au même Ministère.



### Le Ministre de la Défense Nationale ...

#### ... s'est rendu en Espagne

Le Ministre de la Défense Nationale M. Diallo Mamadou Bathia s'est rendu en Espagne le 24/05/2015, dans le cadre d'une visite de travail de quatre jours sur invitation de son homologue espagnol, M. Pedro Morenes. Le Ministre était accompagné au cours de ce voyage par le Colonel Mohamed Lemine Ould Chourfa, Directeur des Relations Extérieures au Ministère de la Défense Nationale et le Colonel Sidaty Ould Hamady, Directeur de la Législation, Directeur de Cabinet par intérim au même Ministère.



#### ... prend part à l'Exposition des Industries de Défense, en Turquie

Le Ministre de la Défense Nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a pris part du 5 au 7 Mai 2015, à la douzième exposition internationale des industries de défense, qui s'est tenue à Istanbul en Turquie. En marge de cette exposition, il s'est entretenu avec son homologue turc. Les discussions ont porté sur des thèmes relatifs à la coopération bilatérale militaire entre les deux pays.

Au cours de ce voyage, le Ministre de la Défense Nationale, était accompagné du Colonel Mohamed Lémine Ould Mohamedou Ould Chourfa, Directeur des Relations Extérieures au Ministère de la Défense Nationale, du Colonel Sidaty Ould Hamadi, Directeur de la Chancellerie et de la législation et Directeur de Cabinet au même ministère.

Le Ministre de la Défense Nationale reçoit...

### ... l'ambassadeur d'Iran



Le Ministre de la Défense Nationale M. Diallo Mamadou Bathia a reçu dans son bureau, dans la matinée du 24/03/2015, SEM Mamadou Kane, Ambassadeur du Sénégal accrédité dans notre pays. La réunion a porté sur les relations de coopération militaire et les moyens de les renforcer. Ont assisté à la rencontre, le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould El Hadi, Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, le Colonel Mohamed Lémine Ould Mohamedou Ould Chorfa Directeur des Relations Extérieures et le Colonel Sidaty Ould Hamadi Directeur de la Chancellerie et de la Législation, Directeur de Cabinet par intérim au même Ministère.

### ... l'Ambassadeur du Sénégal



### l'Ambassadeur d'Egypte



Le Ministre de la Défense Nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience, mercredi matin à Nouakchott, SEM. Ahmed Mohamed Vadel Yaghoub, Ambassadeur de la

République Arabe d'Egypte accrédité en Mauritanie accompagné du nouvel attaché militaire auprès de l'Ambassade d'Egypte en Mauritanie, Le Colonel Mokbel Mahmoud.

Le Ministre de la Défense Nationale M. Diallo Mamadou Bathia, a reçu dans son bureau, dans la matinée du 24/03/2015, SEM Ali Asghar Nasser Ambassadeur d'Iran accrédité dans notre pays à l'occasion de la fin de sa mission. La réunion a porté sur les relations de coopération entre les deux pays et les moyens de les renforcer, en particulier dans le domaine de la défense. L'entrevue a eu lieu en présence du Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Ould El Hadi, Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, du Colonel Mohamed Lémine Ould Mohamedou Ould Chorfa, Directeur des Relations Extérieures et du Colonel Sidaty Ould Hamadi Directeur de la Chancellerie et de la Législation et Directeur de Cabinet par intérim au même ministère.

L'entrevue a porté sur les relations de coopération existant entre les deux pays frères et les moyens susceptibles de les renforcer, notamment dans le domaine militaire. Le diplomate égyptien s'est réjoui du climat de sécurité et de stabilité qui prévaut en Mauritanie tout en appréciant le rôle de celle-ci dans le renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région. L'audience s'est déroulée en présence du Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh El Hadi, du Directeur des Relations Extérieures au Ministère de la Défense Nationale, le Colonel Mohamed Lémine Mohamedou Ould Chourfa et du Colonel Sidaty Hamady. Directeur de la Chancellerie et de la Législation, Directeur de Cabinet par intérim au même ministère.

# Offres 3G

A partir du 18 novembre 2014

موريتاني  
mauritani  
GSM

## Mauritani lance l'internet illimité



CODE D'ACTIVATION

\*590\*24#



CODE D'ACTIVATION

\*590\*724#



CODE D'ACTIVATION

\*590\*3310#



Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.

شنقیتل  
Chinguitel  
Membre du groupe expresso

# CSS SARL

## SOLUTIONS TÉLÉCOMMUNICATION

INGÉNIERIE ET CONSEIL EN TECHNOLOGIES



Solutions VSAT  
Réseaux  
HotSpot WIFI  
Visioconférence  
Broadband Acces  
Téléphonie classique et IP

Contrôle d'accès  
Bases de données  
Messagerie  
Réseaux sécurisés Multiservices  
Aménagement des sites  
Systèmes



B.P. : 764 - lot O lot 52 B Nouakchott, Mauritanie.  
Tél. : +222 45 25 14 99  
Mobile : +222 44 30 71 10 - +222 22 30 71 10  
[sales@css.mr](mailto:sales@css.mr) / [cherif@css.mr](mailto:cherif@css.mr)

# Le Président de la République

donne le coup d'envoi des activités commémoratives de la troisième édition de  
**la Journée nationale du sport**



Le Président de la République, M. Mohamed Ould Abdel Aziz a donné dans la matinée du 03 Mars 2015 au Stade Olympique, le coup d'envoi des activités commémoratives de la troisième édition de la Journée nationale du sport ; sous le thème, «Le sport pour tous et la santé pour chacun». Le Président de la République a été accueilli à son arrivée au Stade Olympique, par le Premier Ministre, Mr Yahya Ould Hadémine accompagné de la Ministre de la Jeunesse et des Sports. Au menu des activités rentrant dans le cadre de cette commémoration, des matchs de football, de basket-ball, de pétanque et de jeu de dame entre autres. A cette occasion un séminaire a été organisé et a porté sur l'importance de la pratique du sport. Des consultations ainsi

que des examens médicaux gratuits ont été effectués sous la supervision d'équipes médicales du Ministère de la Santé.

Les épreuves de marathon et semi-marathon ont été remportées par des militaires, conformément au classement ci-dessous :

**42 KM :**

1<sup>er</sup> / 2<sup>ème</sup> classe Mohamed Ould Mahmoud de la Direction des Sports  
 2<sup>ème</sup> / 2<sup>ème</sup> classe Hamdabe Ould Bouna du Bataillon Spécial d'Intervention

**21 KM :**

1<sup>er</sup> / 2<sup>ème</sup> Classe Abdellahi Ould Abbe du Bataillon Spécial d'Intervention  
 2<sup>ème</sup> / 2<sup>ème</sup> Classe Mohamed Ould Aly du BASEP

3<sup>ème</sup> / 2<sup>ème</sup> Classe Mohamed Lémine Ould Chenane du Bataillon Logis-

tique

10<sup>ème</sup> / Lieutenant Ely Cheikh Ould Hamoud de la Direction de l'Air

**10KM :**

2<sup>ème</sup> / 2<sup>ème</sup> CI Abderrahmane Ould Mohamed de l'Etat-major de la Marine Nationale.

## LA DIRECTION DES SPORTS ORGANISE DES SÉANCES DE COAPL.

La Directions des Sports a organisé dans toutes les garnisons, des séances de contrôle annuel de l'aptitude physique individuelle (COAPI) du personnel de l'Armée Nationale. Cette activité, organisée durant le mois d'Avril 2015, permettra à terme, la connaissance et le suivi de l'aptitude physique des militaires à tous les niveaux.

## Dans ce numéro

Info FARIM

4-11

Ressources Humains

12-13

Hommage

14-15

Histoire

16 - 17

tribune Libre

18 - 19

Dossier

20-23

Santé

24 - 25

Etudes et Recherches

26 - 29

Sport

30

Directeur de Publication

Colonel Aref

Rédacteur en chef

Lt- Col Abou Mamadou Sow

Secrétaire de Rédaction

Cdt Lif Mohamed Diadié

Rédacteurs

Cdt Med Limam Ould Ahd Salem

Cdt Gueye Abdoul

Cne Malamine Coulybaly

# Mot d'Akhbar ElJeich

## Officiers, sous-officiers, Hommes de troupe...

Il y'a une décennie, notre armée était plongée dans un état d'inaptitude opérationnelle qui rendait les unités affectées à la défense et à la préservation de l'intégrité territoriale de notre chère patrie incapables de mener à bien les missions qui leur sont dévolues.

Soumis à des attaques répétées et meurtrières, le doute s'est installé auprès non seulement des citoyens, mais aussi de la communauté internationale toute entière, quant à notre capacité d'assumer notre propre défense. Il fallait coûte que coûte relever le défi et mettre fin à cette situation que l'on pourrait qualifier à juste titre d'humiliante. Ce qui est à présent chose faite. En effet, dans un sursaut patriotique, le commandement s'est mis à l'œuvre pour insuffler du sang nouveau à l'Armée Nationale si bien que de nos jours, les énormes efforts consentis sur les plans entraînement, instruction et équipement ont porté leurs fruits. L'admirable montée en puissance de nos forces et la dissuasion qu'elle suscite aux yeux des plus mauvaises velléités, font que notre pays fait figure aujourd'hui de modèle, voire de référence dans la lutte contre les maux qui gangrèment le bien être de l'humanité.

A ce titre, la Mauritanie est en passe de devenir une plaque tournante, si bien que notre capitale Nouakchott constitue un pôle d'attraction de toutes sortes de rencontres sécuritaires. Des délégations militaires y affluent en provenance de tous les continents. Nos unités combattantes sont en permanence visitées et bien appréciées par des experts étrangers en matière de défense et sont sollicités pour le maintien de la paix et de la sécurité. Des réunions de travail en matière de sécurité sont régulièrement tenues aussi bien au Ministère de la Défense Nationale que dans les locaux relevant des différents états major nationaux. Parallèlement aux rotations des délégations militaires et sécuritaires venues des quatre coins du globe et qui ne cessent de déferler sur notre pays, le Ministre de la Défense Nationale, le Chef d'Etat-major Général des Armées et leurs principaux collaborateurs sont souvent en déplacement sur invitation de leurs homologues à travers le monde. Ainsi, la fierté du soldat mauritanien ne peut que se justifier.

### Officiers, Sous-officiers, Hommes de troupes...

Il importe de vous rappeler que la paix a un prix ; et celui de la confiance est encore plus cher. Il importe donc à tous les niveaux de persévérer dans les efforts pour la préservation des acquis.

Responsable Audiovisuel :

Cdt Med O. Abderrahmane

Photographes :

A/C Ide O. Soueïeh

Adjt Taleb Ould N'ary

S/C Ismail Ould Walaty

S/C Saleck Val O. mebrouck

Sgt Mohamed Ould Saleck

Sgt Mahfoud O. T'heil

Sgt Mohamed O. Med Mahoud

Saisie

A/C Brahim O. M'beirick

Sgt Hava Ly

Sgt Aïda M'Bengue

Maquette /PAO

A/C Ahmed O. N'yheih

Sgt Aïda M'Bengue

Publicité- Annonces

A/C Ahmed Ould N'yheih

Distribution

A/C Oumar Ould Boudy

S/C Med Deïna Ould Zaid

DCRF@hotmail.fr

BP: 208 Tel: (00222) 45245881- 22415708

Afrique, et pas seulement des activités du département de la Défense". Parmi les programmes de l'Africom, figurent la gestion d'une force d'action commune à Djibouti, la lutte contre le terrorisme régional en partenariat avec les nations nord-africaines, la formation de gardes-côtes spécialisés dans la lutte anti-piraterie et les trafics, la professionnalisation des armées africaines et le renforcement des coopérations militaires.

#### Hiérarchie:

Le commandant de l'AFRICOM est sous les ordres du Secrétaire américain à la Défense, lui-même sous les ordres du président des Etats-Unis. Dans les différents pays, les ambassadeurs des Etats-Unis sont les représentants personnels du président dans les relations diplomatiques avec les pays d'accueil.

#### Pourquoi l'AFRICOM?

- L'AFRICOM est le résultat d'une réorganisation interne de la structure du commandement militaire des Etats-Unis qui crée un état-major responsable des relations militaires entre les Etats-Unis et les pays africains, ainsi que du soutien militaire à la politique étrangère des Etats-Unis.
- A la différence des autres commandements régionaux, le Centre de commandement militaire pour l'Afrique sera essentiellement axé sur la prévention des conflits plutôt que sur les opérations militaires traditionnelles. Le Centre de commandement militaire pour l'Afrique travaillera étroitement avec les nations et organismes africains pour renforcer la situation sécuritaire dans toute la région et leur capacité de répondre aux crises, créant un environnement plus stable propice à la croissance économique et politique.

#### Directive initiale du commandement de l'AFRICOM:

- L'AFRICOM sera une équipe qui a la possibilité, la vision et la détermination de redéfinir la façon dont les forces armées des Etats-Unis coopèrent avec leurs partenaires internationaux, américains et au sein des organisations non gouvernementales en Afrique, ainsi que la façon dont elles

complètent leurs efforts.

- L'AFRICOM va apporter de la valeur ajoutée et ne portera nullement atteinte aux efforts collectifs et continus qui existent déjà sur le continent.
- L'AFRICOM cherchera à établir des partenariats pour renforcer la capacité des Africains d'assurer eux-mêmes leur propre sécurité. Notre intention est d'instaurer la confiance et le respect mutuels dans nos relations avec nos partenaires sur le continent et avec nos amis d'autres pays.

#### Personnel:

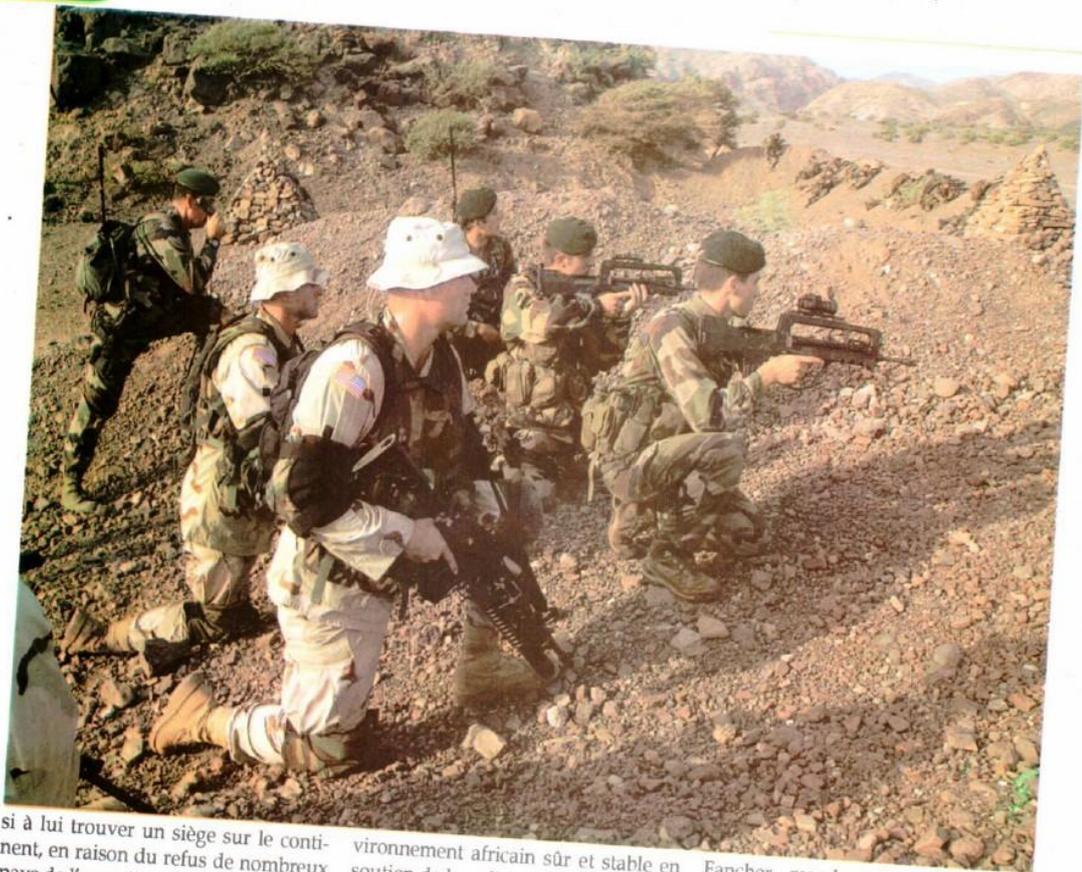
L'AFRICOM prévoit d'avoir un effectif de 1 300 personnes, dont la moitié sera des employés civils, y compris des représentants d'agences non militaires du gouvernement des Etats-Unis.

#### Emplacement:

L'état-major de l'AFRICOM se trouve actuellement à Kelley Barracks à Stuttgart, en Allemagne. A court terme, l'AFRICOM travaillera essentiellement avec des ambassades, des équipes d'autres pays et des bureaux de coopération de la Défense pour renforcer les relations militaires à militaires existantes. Si nos partenaires africains et le gouvernement des Etats-Unis conviennent qu'une présence plus soutenue de l'AFRICOM serait avantageuse pour la coopération militaire, nous déterminerons à l'issue de consultations la meilleure manière de procéder.



N° 48 mars - avril 2015



si à lui trouver un siège sur le continent, en raison du refus de nombreux pays de l'accueillir, dont l'Algérie et le Nigeria, le commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom) poursuit sa mission consistant officiellement "à apporter une assistance aux pays africains en matière de sécurité". Malgré l'hostilité affichée par la majeure partie des pays africains à cette initiative militaire, Washington va jusqu'au bout de son entreprise. Ainsi, le commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), est devenu pleinement opérationnel. Reste à savoir si l'objectif réel est celui annoncé officiellement, à savoir apporter une assistance aux pays africains en matière de sécurité, car les sceptiques, et ils sont nombreux, ne sont guère convaincus des bonnes intentions US. Selon le Pentagone, l'Africom "de concert avec d'autres agences gouvernementales et des partenaires internationaux, vise à promouvoir un en-

vironnement africain sûr et stable en soutien de la politique étrangère américaine". Il n'en demeure pas moins que depuis sa création par George Bush en 2007, l'Africom continue à susciter des réactions hostiles.

L'armée américaine assure qu'il n'est pas prévu d'établir de vastes bases en Afrique, seulement d'apporter une assistance militaire aux pays africains. Néanmoins, les contestataires de ce projet redoutent que les États-Unis ne cherchent, par cette opération, qu'à étendre leur domination militaire à l'Afrique, dans le seul but de contrer l'influence économique grandissante de la Chine.

L'autre but, non avoué non plus, mais qui semble plus évident, est celui de sécuriser l'approvisionnement énergétique US, car 25% des importations pétrolières américaines proviendraient du continent Noir, en particulier du golfe de Guinée. Cette crainte est confortée par les déclarations de Mark

Fancher, membre de la Conférence américaine des avocats noirs (NCBL), qui a affirmé que : "Le commandement africain des États-Unis n'est rien d'autre qu'un instrument visant à garantir l'accès de l'industrie pétrolière américaine aux larges réserves énergétiques de l'Afrique. Si quiconque interfère, nous craignons qu'ils soient étiquetés « terroristes » et deviennent la cible d'attaques militaires".

Ceci étant, l'Africom, qui pourra compter sur près de 1 300 membres, à la fois militaires et civils, n'a pas échappé à des critiques aux États-Unis où des voix se sont élevées pour dénoncer une tentative de militarisation de la politique étrangère américaine. Selon un rapport de la Cour des comptes américaine (GAO) publié en juillet dernier, "le département d'État et des responsables de l'Agence pour le développement international s'inquiètent qu'Africom prenne la direction de tous les efforts américains en



anti-piratage et les trafics, la professionnalisation des armées africaines et le renforcement des coopérations militaires.

#### Convaincre les sceptiques:

La création en 2007 d'Africom, présentée par le président américain George W. Bush comme une rationalisation de l'assistance américaine en Afrique, se heurte toutefois à nombre de détracteurs, sur le continent noir comme aux Etats-Unis.

Les opposants africains du projet américain craignent que Washington cherche à étendre sa domination militaire en Afrique, à y contrer l'influence économique grandissante de la Chine et à sécuriser son approvisionnement énergétique. Un quart des importations pétrolières américaines proviendront du continent noir, en particulier du golfe de Guinée. «Le commandement africain des Etats unis n'est rien d'autres qu'un instrument visant à garantir l'accès de l'industrie pétrolière américaine aux larges réserves énergétiques de l'Afrique. Si Quiconque interfère, nous craignons qu'ils soient étiquetés terroristes et deviennent la cible d'attaques militaires », affirme Mark Fancher, membre de la Conférence américaine des avocats noirs (NCBL).

Signe de la méfiance vis-à-vis des intentions réelles de Washington, plusieurs capitales africaines, dont Alger (Algérie) et Lagos (Nigeria), ont refusé d'accueillir le quartier général d'Africom, qui souhaitait à l'origine s'implanter sur le continent et devra, pour l'heure, opérer depuis Stuttgart, en Allemagne.

Tout ce que nous souhaitons, c'est travailler avec des nations africaines qui veulent mieux protéger leurs populations, territoires et leurs frontières, et les aider à atteindre ces objectifs, assure un haut gradé américain, qui espère qu'Africom convaincra par ses actes.

Eu égard à tout ce qui précède, l'Africom devra encore, pour s'installer complètement en Afrique, convaincre les sceptiques de ses bonnes intentions en Afrique.

Bien que le Pentagone n'ait pas réus-

# L'AFRICOM

## Commandement militaire des Etats-Unis pour l'Afrique

**L**e Commandement Militaire des Etats-Unis pour l'Afrique, AFRICOM, est l'un de six états-majors régionaux du Département de la Défense, et est actuellement un commandement unifié secondaire sous la responsabilité du Commandement des Etats-Unis en Europe. Il a la responsabilité administrative du soutien militaire américain à la politique du gouvernement des Etats-Unis en Afrique. Cela inclut la gestion des rapports militaires à militaires avec 53 pays africains. Les cinq autres commandements régionaux sont :

- Le Commandement central des Etats-Unis qui se trouve à Tampa, en Floride;
- Le Commandement des Etats-Unis pour le Pacifique, Honolulu, Hawaï;
- Le Commandement des Etats-Unis en Europe, Stuttgart, Allemagne;
- Le Commandement des Etats-Unis pour L'Amérique du Nord (Northern Command), Colorado Springs, Colorado; et
- Le Commandement des Etats-Unis pour L'Amérique du Sud (Southern Command), Miami, Floride.

**Synthèse: Lt-Colonel Abou Mamadou SOW**

### Mission de l'AFRICOM:

Diriger des engagements sécuritaires soutenus et persistants avec les partenaires africains, axés sur des programmes visant à prévenir les conflits et à stimuler le dialogue et le développement continus. Ces engagements sont définis par le terme «sécurité active» et incluent des programmes militaires à militaires et des activités sponsorisées par les forces militaires qui favorisent un environnement africain stable et sûr pour soutenir la politique étrangère des Etats-Unis. Le but de la sécurité active est d'aider les Africains à marginaliser les ennemis de la paix, à prévenir les conflits, à stimuler la croissance des institutions légitimes et des gouvernements stables et justes, et à soutenir le développement des sociétés civiles. Auparavant sous la responsabilité de trois différents commandements

(européen, moyen-oriental et pacifique), les programmes américains de coopération et d'assistance militaire sur le continent africain sont passés officiellement dès le 1er octobre 2008, sous l'égide d'un nouveau commandement unifié, AFRICOM. L'AFRICOM mesurera son succès par ses contributions à la stabilité, à la sécurité, à la santé et au bien-être des nations, du peuple et des institutions régionales de l'Afrique. Cette nouvelle entité, «de concert avec d'autres agences gouvernementales et des partenaires internationaux, vise à promouvoir un environnement africain sûr et stable en soutien de la politique étrangère américaine», et la gestion d'une force d'action commune à Djibouti, la lutte contre le terrorisme régional en partenariat avec les nations nord-africaines, la formation de garde-côte spécialisés dans la lutte





### ... la Mauritanie a opté pour une option de monopole en confiant l'exclusivité de leur importation à une structure centrale publique à savoir la Centrale d'Achat des Médicaments et Consommables Médicaux (CAMEC).

dans la réflexion que génère cette stratégie thérapeutique.

#### 1-Définition:

On considère comme antibiotique, tout dérivé produit par le métabolisme d'un microorganisme et qui possède une activité antibactérienne à faible concentration et qui n'est pas toxique pour le sujet hôte.

Ce concept inclut donc les substances obtenues par semi-synthèse mais exclut les produits obtenus exclusivement par synthèse chimique que l'on considère plutôt comme des agents antibactériens (et non pas des antibiotiques).

#### 2-Intérêt des antibiotiques:

Il s'explique par leur importance dans la prise en charge des maladies infectieuses. Ce sont des médicaments curatifs c'est-à-dire, destinés au traitement des maladies, cela suppose que l'arrêt du traitement par des antibiotiques ne se conçoit qu'une fois l'infection complètement guérie.

Par ailleurs, le risque lié au mésusage (mauvaise utilisation) ou à l'utilisation d'un produit contrefait interpelle toute la communauté.

En effet, la mauvaise utilisation d'un produit antibiotique ou sa contrefaçon engendre un risque de résistance de la bactérie à l'antibiotique auquel elle

était autrefois sensible, ce phénomène de résistance peut se propager d'un individu à l'autre portant ainsi un préjudice à toute la population.

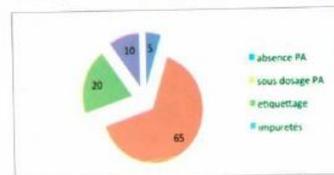
C'est pourquoi la stratégie nationale en matière d'antibiotique interpelle toute la communauté (importateur, distributeur, dispensateur, prescripteur, biologiste, infirmier et patient).

#### 3-Difficultés actuelles:

Elle porte sur différents aspects :

- Sur la qualité des produits du fait d'une pression de prescription volumineuse ayant entraîné des ruptures au sein de la structure chargée du monopole d'importation, avec comme corollaire le développement d'un marché parallèle dont les conséquences sont catastrophiques en santé publique eu égard à la nature des produits (antibiotiques).

Cette contrefaçon porte en moyenne dans 65% des cas sur la teneur en principe actif (produits sous dosés), 5% de cas (absence du principe actif), dans 20% cas sur l'étiquetage, et dans 10% des cas sur les conditions de fabrication (présence d'impuretés).



... le risque lié au mésusage (mauvaise utilisation) ou à l'utilisation d'un produit contrefait interpelle toute la communauté.

# La problématique des

## ANTIBIOTIQUES EN MAURITANIE



Pharmacien Colonel Abdel Malick Oq Abdel Malick  
Professeur Assistant en pharmacologie

*Les antibiotiques constituent une classe thérapeutique récente (datant du début de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale) et extrêmement importante par la révolution qu'elle a engendrée dans la prise en charge des patients infectieux. Cette importance s'exprime en outre par leur volume de prescription en pratique médicale courante qui dépasse plus de 20% de part du marché du médicament.*

Récemment, la Mauritanie a opté pour une option de monopole en confiant l'exclusivité de leur importation à une structure centrale publique à savoir la Centrale d'Achat des Médicaments et

Consommables Médicaux(CAMEC). Cette situation de monopole comporte outre, les antibiotiques, les psychotropes et l'insuline. Elle a connu le mois dernier un élar-

gissement notable englobant les produits prescrits en cardiologie et en endocrinologie.

Nous essaierons à travers cet article d'apporter notre modeste contribution



jour?

**Le Commandant du bataillon:**

Le Deuxième Bataillon Commando a effectué de nombreuses opérations le long des frontières consistant à intercepter des trafiquants de drogues et de cigarettes au nord du pays. Sa présence a également contribué à débarrasser la zone militaire exclusive des groupes de trafiquants de toutes sortes et les bandes armées grâce à des opérations réussies; dont les résultats ont été positifs et sans dégâts matériels ou pertes humaines.

**Akhbar El Jeïch:**

Comment s'effectuent les interventions du bataillon?

**Le Commandant de Bataillon:**

Toute intervention du Deuxième Bataillon Commando est subordonnée à

un ordre du Chef d'Etat-major Général des Armées.

**Akhbar El Jeïch:**

Quelles sont les difficultés qui pourraient entraver l'exécution de certaines missions?

**Le Commandant de bataillon:**

Il n'y a aucune difficulté qui peut entraver l'exécution des missions du bataillon.

**Akhbar El Jeïch:**

Il est évident que les missions du Bataillon en temps de paix sont différentes de celles en temps de guerre. Que pouvez-vous nous en dire?

**Le Commandant de bataillon:**

Comme vous le savez, la guerre se prépare en temps de paix; car la sueur à l'entraînement épargne le sang au combat

**Akhbar El Jeïch:**

Quelles sont vos perspectives en vue d'une amélioration du rendement et des prestations du bataillon?

**Le Commandant de bataillon:**

La poursuite des efforts d'entraînement des unités, la promotion de l'esprit de cohésion au sein de la troupe, la maintenance des équipements et la loyauté envers la profession et la nation.

**Akhbar El Jeïch:**

Avez-vous un dernier mot à adresser aux lecteurs d'Akhbar El Jeïch?

**Le Commandant de bataillon:**

Je remercie Akhbar El Jeïch pour m'avoir offert cette occasion de présenter le Deuxième Bataillon Commando.

## Les Officiers qui ont commandé le Deuxième Bataillon Commando

PERIODE	GRADE	NOM COMPLET
1994-1995	Commandant	Mohamed Lémine Ould Ahmed Taleb
1995-1998	Commandant	Mohamed Ould Mohamed Z'Nagui
1998-2005	Lieutenant-colonel	Sidi Mohamed Ould Vaïda
2005-2007	Lieutenant-colonel	Abdallahi Ould Mohamed Ould Jiddou
2007-2008	Lieutenant-colonel	Ethmane Ould Abeïd Lahmar
2008-2009	Lieutenant-colonel	Mekhalla Ould Mohamed Cheikh
2009-2010	Lieutenant-colonel	Hamadi Ould Ely Mowloud
2010 -	Lieutenant-colonel	Mohamed Mahmoud Ould Wonna



ses que le Commandement a décidé le renforcement des forces par la création de cette formation d'élite.

**Akhbar El Jeich:**

Quelles sont ses missions?

**Le Commandant de bataillon:** Elles sont celle d'une unité spéciale équipée de moyens et hautement qualifiée. Le 2<sup>ème</sup> BC est prêt à remplir toutes les missions à caractères opérationnelles et sécuritaires, à tout moment et aux quatre coins du territoire national, sur ordre du Chef d'Etat-major Général des Armées.

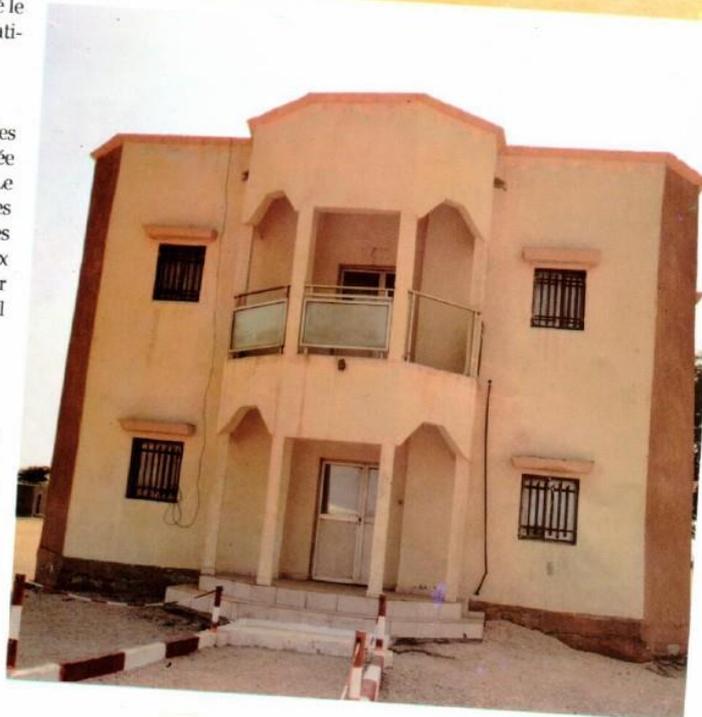
**Akhbar El Jeich:**

Quels furent les défis au début?

**Le Commandant de bataillon:** Ils furent nombreux, mais depuis 2010, d'énormes efforts ont été entrepris et ont permis un renforcement de la capacité opérationnelle ; notamment par l'augmentation du personnel, l'amélioration des équipements et un entraînement plus efficace des unités de combat.

**Akhbar El Jeich:**

Quelles sont les interventions à ce



## MISSION

La mission principale du 2<sup>ème</sup> Bataillon Commando consiste en tant que formation de réserve en sa capacité permanente d'intervenir à tout moment. Ainsi, il est appelé à s'engager pour assurer la sécurité sur n'importe quel endroit du territoire national. Ce qui l'a conduit à pourchasser et combattre des groupes terroristes en divers endroits de notre pays ; et s'apprête à participer avec l'une de ses unités à la constitution d'une force de maintien de la paix internationale. Afin d'éclairer le lecteur sur le rôle que joue cette unité d'élite que constitue le Deuxième Bataillon Commando (2<sup>ème</sup> BC), pour assurer la sécurité sur toute l'étendue de notre pays, «Akhbar El Jeïch» a eu un entretien avec le Lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Wonna Ould Chrougha, Commandant du Deuxième Bataillon Commando.

## INTERVIEW DU COMMANDANT DU 2<sup>ème</sup> BC

### Akhbar El Jeïch:

Mon colonel... Pouvez-vous nous faire une brève présentation du 2<sup>ème</sup> BC?

### Le Commandant de Bataillon:

Le Deuxième Bataillon Commando est une unité spéciale de réserve du Commandement ; prête à intervenir à tout moment, sur n'importe quel endroit du territoire national, sur ordre du Chef d'Etat-major Général des Armées.

Il a été créé le 01/04/1992 par Décision N° 609 du Ministère de la Dé-

fense Nationale. Il s'articule en un état-major de bataillon, trois compagnies commandos et une compagnie de Commandement et de soutien.

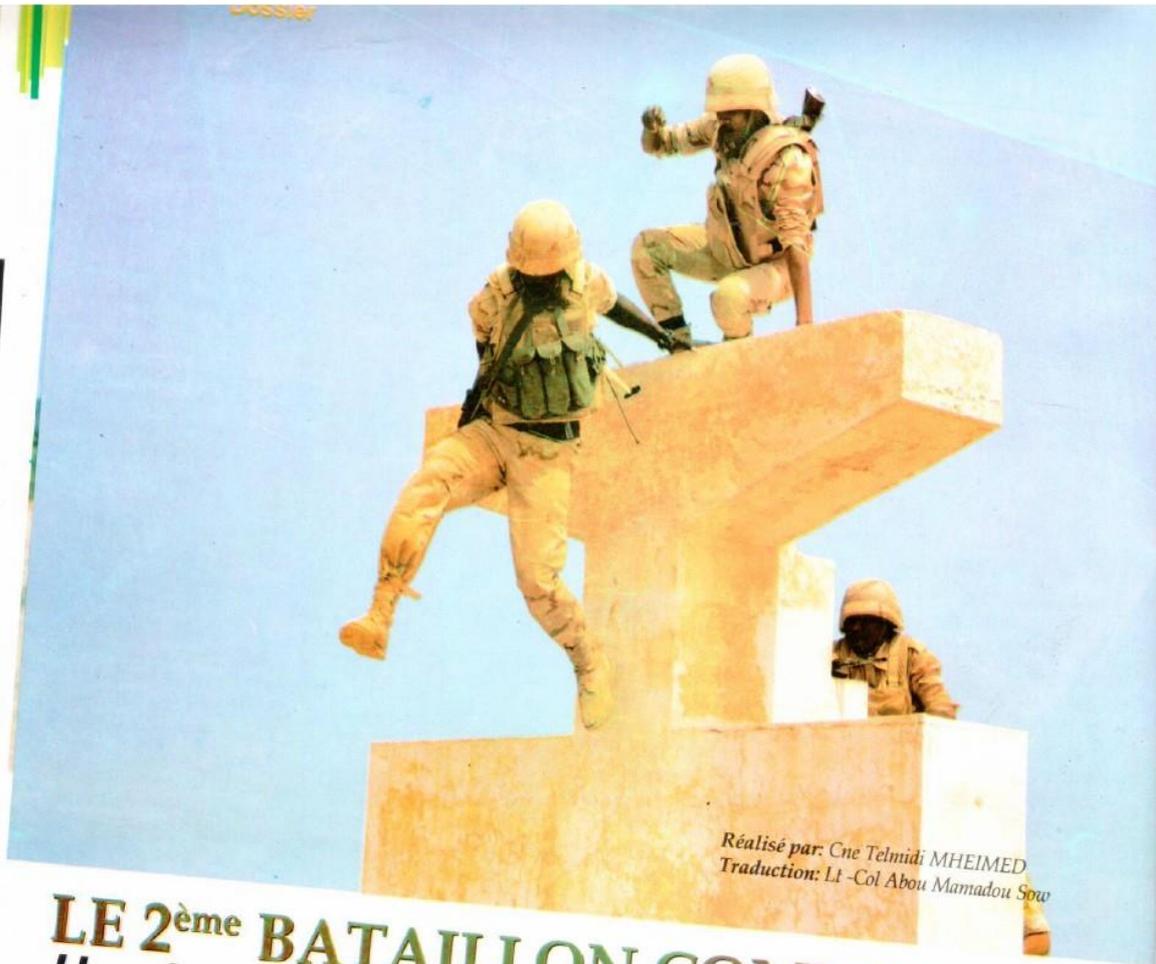
### Akhbar El Jeïch:

Quelles sont les raisons qui ont conduit à la création de ce bataillon?

### Le Commandant de Bataillon:

Sans doute vous vous rendez compte de l'importance des forces spéciales dans l'issue des combats et en raison du rôle crucial que jouent ces unités. C'est justement pour ces raisons pré-





Réalisé par: Cne Telmiidi MHEIMED  
Traduction: Lt -Col Abou Mamadou Sow

## LE 2<sup>ème</sup> BATAILLON COMMANDO

### Une force d'élite disponible en permanence

Le 2<sup>ème</sup> Bataillon Commando est positionné au nord de Nouakchott, précisément à Jreïda. Sa création remonte à deux décennies. Ses hommes ont toujours fait preuve d'abnégation face au danger et ont sans cesse assumé leurs tâches sans esprit de recul. La fierté dont ils font preuve témoigne de la grandeur du soldat. Cette grandeur indispensable au combattant idéal car, c'est à travers elle, que se forge le courage. Le béret rouge qu'ils arborent comme signe distinctif a toujours constitué un gage de confiance et de réconfort moral pour les citoyens esprits de tranquillité, de paix et de quiétude. Leur devise est «Toujours prêts à intervenir quels que soient les lieux et les circonstances». Le Deuxième Bataillon Commando (2<sup>ème</sup> BC) a été créée en 1992, après regroupement de compagnies commandos, afin de constituer une unité com-

mando de réserve opérationnelle pour le commandement. Cette création a constitué une étape significative dans le processus de renforcement des capacités opérationnelles de l'Armée Nationale, confrontée à l'époque, à des incursions fréquentes sur le territoire nationale de bandes armées le long de la vallée du Fleuve Sénégal; et plus précisément dans le département de Bababé, où il était initialement implanté. La décision N° 609 du Ministère de la Défense Nationale en date du 01/04/1992 portant sa création fut la première pierre d'une importante réalisation qui aura permis avec l'utilisation de moyens adéquats et une disponibilité sans faille, l'accomplissement de tâches plutôt vitales, à travers des interventions efficaces en temps et lieux voulus.



**CMDA S.A**  
Compagnie Mauritanienne de Distribution Automobile  
الشركة الموريتانية لتوزيع السيارات  
Distributeur exclusif de Toyota en Mauritanie

*Distributeur exclusif de*  
**TOYOTA en Mauritanie**

Direction assistée, Air conditionné,  
Réservoir supplémentaire, Snorkel

Best seller de la gamme des utilitaires de Toyota, le Land Cruiser Pick up est un des meilleurs véhicules **TOUT TERRAIN** au monde. Sa robustesse est légendaire, sa mécanique simplifiée en fait un véhicule facile et économique à entretenir. Il est équipé du célèbre Diesel 6 cylindres en ligne qui est infatigable.

C'est le 4X4 tropicalisé préféré des miniers, pétroliers, forestiers ... Il est disponible en simple cabine ou double cabine. Disponible en stock en permanence chez CMDA



Tél. (222) 45 25 47 30 - Fax. (222) 45 25 47 31  
E-mail: nmaburqa@cfaç.com

Un ancien secrétaire Général de l'ONU prônait, très justement dans cet ordre, que le maintien de la paix n'est pas le métier des soldats mais eux seuls peuvent le faire. Ainsi la mise en place d'une opération de maintien de la paix s'inscrit dans un processus politique consommateur de détails, et s'avère très complexe sur le plan de la préparation opérationnelle. Notre pays a certainement pris du retard par rapport à la participation dans ce genre d'opérations, ce qui peut s'expliquer par un certain nombre de données :

- Il ya cinq années, notre armée était sous équipée et par conséquent ne disposait pas de moyens d'équipement lui permettant d'avoir une composante expéditionnaire ;
- Les effectifs et la formation des personnel faisait défaut ;
- Le souci sécuritaire et la maîtrise de nos frontières représentent réellement l'effet majeur de la manœuvre après avoir monté des unités d'un haut niveau opérationnel.

Aujourd'hui la volonté du commandement de participer militairement sur la scène internationale se traduit expressément par l'envoi de nos unités sur des théâtres de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU.

Une compagnie est ainsi engagée en cote d'Ivoire et un bataillon est en cours de préparation pour être envoyé en République Centrafricaine.

Dans le cadre de cette préparation, il est important de rappeler à nos cadres et à nos soldats que lors d'une opération de maintien de la paix, les mandats, fixés aux casques bleus ne s'apparentent que très rarement aux missions répertoriées dans les règlements militaires.

Il importe donc qu'à tous les échelons de la hiérarchie militaire, les chefs retranscrivent à leurs subordonnés en termes de missions réglementaires et d'effet à obtenir, les mandats et les tâches fixés par l'Organisation des Nations Unies.

De même dans un environnement instable, qui peut à tout instant devenir hostile, le casque bleu doit être conscient que le succès de sa mission repose essentiellement sur la rigueur

de son comportement, sur sa capacité à maîtriser la force et à s'adapter à un contexte de maintien de la paix souvent très complexe.

De plus les connaissances nécessaires à la participation aux opérations de maintien de la paix ne doivent pas se réduire aux seuls aspects techniques relevant des modes d'action, des procédures et des règles de comportement.

De même que d'un certain niveau de responsabilité les cadres doivent connaître les modalités de fonctionnement de l'état et des prises de décision politico-militaires. Surtout dans le cadre des actions internationales, la compréhension du fonctionnement de l'ONU est indispensable à la bonne exécution du mandat sur le terrain par les contingents militaires.

La préparation du personnel appelé à servir dans une opération de maintien de la paix doit faire l'objet d'un effort et d'une attention particulière à tous les échelons de la hiérarchie.

S'il est clair, que la formation, l'entraînement au combat et la cohésion des unités doivent constituer l'essentiel de la préparation de la troupe, il faut obligatoirement compléter la formation de base avant chaque intervention

par une préparation spécifique et un entraînement adapté au milieu et aux circonstances particulières de ces opérations de maintien de la paix.

Les opérations de maintien de la paix renferment toujours un risque d'escalade qui peut modifier la nature de l'opération en la transformant en action coercitive du type restauration ou imposition de la paix. Une évolution de ce genre ne doit jamais être exclue. C'est pourquoi la force de maintien de la paix doit adopter un dispositif sur le terrain et posséder des équipements de combat et de protection adaptés afin de pouvoir éventuellement changer de posture et avoir recours à la force dans de bonnes conditions.

Enfin une force militaire de maintien de la paix est équipée d'armes à des fins purement défensives. L'utilisation de ces armes n'est normalement autorisée qu'en cas de légitime défense. La légitime défense comprend aussi la résistance à des actions de forces qui voudraient empêcher la Force de mener à bien la tâche qui lui a été assignée par son mandat.

Dans l'application de ces règles, le principe de force adaptée doit être strictement respecté.





## LE CADRE GENERAL DES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX SOUS L'EGIDE DE L'ONU



Présenté par l'Intendant- Lieutenant Colonel  
Moussa Ould Ahmed Aicha

LES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ONT TOUJOURS ÉTÉ LE PROBLÈME MAJEUR ET LE PRINCIPAL DÉFI AUXQUELS L'ONU A FAIT FACE DEPUIS SA CRÉATION EN 1945. CEPENDANT LES CHAPITRES VI ET VII DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES PRÉVOIENT TRÈS CLAIEMENT LES MESURES QUE PEUT PRENDRE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ, PRINCIPAL ORGANE EN CHARGE DU MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE.

chrétiens? A quel moment décida-t-il de passer à l'action? Il reste encore très difficile de répondre à ces questions. Quelques éléments cependant existent et peuvent provisoirement être retenus. La tradition nationale en Adrar, avance l'explication que c'est au cours d'un songe que l'idée de tuer Coppolani lui apparut.

En a-t-il fait part à ses proches? C'est une très forte probabilité, même si elle est niée par les récits français sur le coup de main. Mme Vuillemin affirme que c'est près de Tijikja que Sidi apprit à ses compagnons le véritable but de son voyage : tuer Coppolani, comme cela lui a été révélé au cours d'un songe. Cette affirmation ne s'appuie sur aucune preuve concrète, et vise tout simplement à faire apparaître Sidi comme un "illuminé", un fanatique, voire un fou. Pour Mme Vuillemin et d'autres avant elle, Sidi ne pouvait être un homme normal, conscient de ses actes. Car s'il en était ainsi, il ne pouvait concevoir de tuer Coppolani, et apparaître comme un opposant à la colonisation. Tel est le message que l'idéologie historique coloniale a voulu faire passer, en essayant de ternir, à travers ses récits, l'image de Sidi Ould Moulaye Zein, tout comme elle a voulu le faire en créant le mythe du pillard, attribué aux groupes de résistants, pour les faire apparaître aux yeux du monde comme des bandits sans foi ni loi.

Tout doit se tenir, pour faire apparaître aux yeux de l'opinion métropolitaine, le coup de main réussi contre le camp de Coppolani à Tijikja par le commando de Sidi Ould Moulaye Zein, comme un concours malheureux de circonstances. A cela, les historiens coloniaux s'y sont fermement attachés. Il est vrai que le raid de Tijikja du 12 mai 1905 était très audacieux, eu égard à toutes les précautions de sécurité dont s'entouraient les garnisons militaires. Ainsi, ces historiens ont tenté de nous faire croire que le groupe Sidi avait quitté l'Adrar pour Tijikja sans but précis, ou en tout cas pas celui de s'attaquer à la citadelle coloniale.

#### Mission réussie.

Il fallait donc faire apparaître, aux yeux de l'opinion étrangère surtout, l'exécuteur de Coppolani comme un individu isolé, déséquilibré mental et presque asocial. Au-delà de cette image doit se profiler pour le même observateur étranger l'image d'un peuple consentant, soumis, acceptant l'autorité colo-

niale et dont la seule fausse note relève du domaine de la psychosomatique. Il fallait pour les défenseurs de la pénétration montrer que les Mauritaniens ne s'opposent nullement à celle-ci, et qu'on ne pouvait imputer à tout un peuple l'acte "isolé et irraisonné" d'un "illuminé".

Bref, tous les subterfuges de la propagande coloniale ne pourront pas ternir ce qui doit être considéré, du point de vue de l'histoire, comme un acte de résistance à une aliénation territoriale et politique.

Ceci étant dit, voyons maintenant comment le commando de Sidi, parti de ce bastion de la résistance qu'était l'Adrar, a pu frapper au cœur même de la citadelle ennemie, jugée auparavant inexpugnable.

Sidi Sghir quitte Awjeft (ou Chenguiti ?), avec une vingtaine de fidèles et d'amis.

#### Quel est leur but?

Mme Vuillemin, qui claironne "que nous sommes bien renseignés" sur cet épisode n'en donne pourtant que ce qui sert directement la thèse coloniale. Circonstances favorables.

Contrairement à ce que Mme Vuillemin a voulu apprendre au public et aux spécialistes, Sidi Sghir et son groupe ne pouvaient pas décider simplement de quitter l'Adrar pour le Hodh en "ziâra" (pour notre historienne cela signifie aller à l'aventure), même si le Hodh reste la terre natale de son chef spirituel. Deux raisons fondamentales s'opposent à cette logique apparemment inattaquable. La première est que le Tagant et l'Adrar étant distants de plusieurs centaines de kilomètres, il est inconcevable qu'un groupe d'hommes, dont le nombre reste relativement important (21 à 25 selon les sources), puisse aller simplement à l'aventure. La deuxième, c'est la composition du groupe qui nous la livre. La plupart sont des Ideichilli, tribu où se recrutaient par excellence les résistants. L'un de ses membres, Mohamed Ould Behnass, a de vieux comptes à régler avec les Français, car la mission Blanchet en Adrar (1900) avait tué son frère. Il est donc tout à fait logique que, le prêche de Cheikh Melânine aidant, Ould Behnass ait accepté, ne serait ce que par esprit de vengeance, de s'associer au projet d'attaque des Français.

Enfin, le récit de Ould Savra affirme que le groupe, à sa sortie de l'Adrar, savait qu'il devait tenter de mener une

opération anticoloniale: «Nous sortons de l'Adrar par le point d'eau appelé<sup>7</sup> El Atn Safra et nous y trouvons Taleb Ould Khilil, ... et nous constatons qu'il avait prédit "l'affaire" » (le coup de main contre le camp français de Tijikja). Ayant quitté Chenguiti (ou Awjeft ?), le petit groupe se met en route à dos de chameaux. Sur leur trajet deux rencontres vont sans doute contribuer à renforcer leur détermination. A l'Aïn-Safra, ils font halte chez Taleb Ould Khilil, fils d'un Cheikh des Ideïboussât, qui les encourage dans leur entreprise, moralement d'abord en composant des vers qui exaltent le projet; puis matériellement en leur offrant, en guise de provisions de route, deux vaches parmi les plus grasses.

La deuxième rencontre concerne Soueïd Ahmed Ould Boubbeyth. Ce dernier était retenu à Tijikja comme "suspect" (de résistance!). Il avait réussi à fausser compagnie à l'ex-émir Moctar Ould Aïda (lequel est à Tijikja, avec Coppolani) et repris le chemin de son pays natal. Soueïd Ahmed fournit au commando tous les renseignements nécessaires à une bonne connaissance du terrain sur lequel ils vont opérer. Ces renseignements concernent le camp, la disposition de ses bâtiments, ses habitudes, etc.

Le 12 mai au soir, les hommes de Sidi, qui sont restés cachés toute la journée, descendent à la faveur de l'obscurité vers la palmeraie. La version française et les sources mauritaniennes divergent quant à l'heure de l'attaque : 9h25 du soir pour les premiers (voir Frère-jean, Mauritanie-1903-1911..., p.285) ; lors de la prière d'Al Maghrib, affirme Ould Savra qui a participé au raid.

Et si pour les premiers les assaillants avaient profité d'un moment de distraction de la sentinelle, Ould Savra ne fait nulle part allusion à cette circonstance. Tout comme ce dernier affirme dans son récit qu'ils ont ouvert le feu à distance et ont pénétré ensuite dans le camp. Coppolani, qui se trouvait au dehors des abris déjà érigés, aurait été touché par les premières balles. Il devait être achevé par des éléments du commando. Sidi Ould Moulaye Zeïn meurt lui aussi, tué, selon les informations disponibles, par le lieutenant Etiévant. (...à suivre)

**C'est par hasard que je suis tombé sur un vieux numéro d'Al-Hbar El Jeich (n°021- Mai- Juin 2010) dans lequel a été publié un article sur la célèbre «Opération de Tidjikja» qui a permis à la Résistance Nationale d'éliminer physiquement ce maître d'œuvre de la colonisation de la Mauritanie au début du XX<sup>e</sup> siècle, Xavier Coppolani. Je félicite l'auteur, en l'occurrence le Capitaine Sidi Mohamed HEDEID. Malheureusement je n'ai pas eu l'occasion de lire la suite. Ce brillant article m'a inspiré la contribution que je vous livre dans ce qui suit.**

## Un acte audacieux:

### L'ATTAQUE DU CAMP FRANÇAIS DE TIDJIKJA

Pendant qu'il échafaudait des plans de conquête en vue de la prochaine campagne militaire et politique contre l'Adrar en compagnie de Frèrejean, Coppolani ignorait, le 12 mai 1905 au matin, qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre. Celui qui devait lui ôter la vie était déjà là dans les environs immédiats de Tidjikja, caché dans les rochers avec son groupe d'une vingtaine de personnes.

#### Melaïnine ou la conscience de Sidi Sghir

Melaïnine prêchait que le chantre de la "pénétration pacifique", Coppolani, en tant que, chrétien, ne pouvait se départir des intérêts religieux de sa communauté et donc ne pouvait que favoriser une implantation de la religion chrétienne. De plus, il connaissait si bien la langue, la culture et les coutumes du pays, et surtout il était tellement versé dans les sciences musulmanes que l'on n'hésitait pas à dire, pour expliquer cette particularité presque unique, que Coppolani fut d'abord musulman avant de devenir chrétien. Aux yeux de Melaïnine, Coppolani était le plus grave danger qui menaçait cette terre d'Islam. C'est pourquoi il n'hésitait pas à prêcher son élimination physique. Celui qui la réussirait ne pourrait être qu'un favori d'Allah et recevrait en récompense le paradis de l'au-delà. En supprimant Coppolani, on écarterait cette menace qu'il constituait pour ces contrées musulmanes.

Ce préche de Cheikh Melaïnine eut un impact considérable en Adrar, où la résistance, désorganisée au Tagant, s'était regroupée. Grâce à son active propagande, Coppolani commençait à devenir une obsession pour la jeunesse résistante. Des projets germèrent dans

les esprits des disciples du Cheikh, et particulièrement dans celui de l'un d'entre eux : Sidi Ould Moulaye Zein, dit Sidi Sghir.

Cheikh Melaïnine fut l'un des plus grands adversaires de la pénétration française, contre laquelle il s'est élevé de toutes ses forces. Cette opposition s'est exprimée dès que les colonisateurs ont commencé à mener des manœuvres d'aliénation des terres et d'habitations. Par des messages, des émissaires et des missionnaires, par des armes même, il a déployé des efforts inlassables pour contrer ce qu'il appelait la conquête d'une terre d'Islam par des chrétiens. Qu'il puisse être l'inspirateur de la mort de Coppolani ne doit pas étonner.

Melaïnine avait entamé dès le début du siècle, c'est-à-dire dès l'arrivée de Coppolani au Trarza en 1902, de multiples contacts épistolaires, appuyés souvent pas des émissaires.

Les chefs de tribus, les cheïkhs religieux du pays, ont presque tous reçu ses messages de mobilisation anti-française. Son fils, Cheikh Hassanna avait déjà été dépêché chez les Idow'ichs au début de 1905, pour prêcher "la résistance à outrance" (Gillier, 125). Frèrejean retrouve dans les papiers de Bakar des messages du guide spirituel du Nord, comme le signale Mme Vuillemin: « L'émir est tué, ses papiers... révèlent la compromission de Melaïnine avec les Idouaïch, l'action du marabout de Smara ».

#### Peut-on parler de compromission?

Nul autre héros de la résistance n'a été autant couvert d'opprobre par les historiographes de la colonisation, n'a été autant vilipendé que Cheikh Melaïnine. Les raisons en sont évidentes : nul plus que lui ne s'est dépensé pour arrê-



Par Abdallahi Fall, Inspecteur de l'Enseignement secondaire à la retr-

ter l'avancée coloniale française, à bien au Maroc qu'en Mauritanie. Melaïnine n'a jamais voulu composer avec les conquérants, et son action auprès de ses compatriotes du Sud (Les Idow'ichs, notamment) ne peut être appréciée objectivement que sous le seul aspect nationaliste et religieux. Pourquoi les "épithètes malsonnantes" (si chères à Mme Vuillemin) ne ont pas été épargnées (compromissions, agissements louches, etc...). Le commandant Gillier, cet autre historien rappe, a le mérite d'apprécier d'une manière plus objective l'action de Melaïnine. Tout en déplorant l'opposition de ce dernier à la pénétration française, il se limite à utiliser des épithètes plus proches de la réalité "adversaire irréductible", "notre plus grand ennemi", "l'instigateur de la résistance", etc.

Melaïnine est un chef religieux musulman, un guide spirituel dont le rôle est d'approfondir et de développer l'impact de cette religion.

Cette dernière ne séparant pas le spirituel du temporel, il paraît évident que la conquête menée par la France, nation chrétienne, ne pouvait être acceptée par ce guide spirituel. Instruit dans la pure tradition des lettrés musulmans, Melaïnine reste très féru d'histoire de l'Islam, depuis le Prophète Mohamed, en passant par les Khalifes jusqu'aux Turcs ottomans.

Nos "historiens" métropolitains ne devaient pas s'étonner (esprit scientifique oblige) que Melaïnine ait pu choisir le camp du refus et ce au moment où son propre frère, Cheikh Saad Bouh, soutenait l'action de Coppolani et de ses successeurs.

#### La mission sacrée de Sidi Sghir.

A quel moment Sidi conçut l'idée de tenter un coup de main sur le chef des

Général (CQG) et muté comme Adjoint du Chef de Service Administratif de l'Armée Nationale dont il prendra la direction six mois plus tard.

Le 1<sup>er</sup> Juillet 1966, il est promu au grade de Lieutenant. Deux années plus tard, en 1968, il est nommé Chef du Bureau Technique, en charge de la gestion de l'armement, des munitions, de l'automobile, du carburant et du bâtiment. Cette date coïncide également avec l'arrivée du Colonel Moustapha Ould Mohamed Saleck à la tête de l'Armée Nationale. En septembre 1971, il est admis à l'École Supérieure de l'Intendance où il séjourna jusqu'en juillet 1973 avant de rentrer en Mauritanie et être affecté comme Adjoint au Directeur de l'Intendance. Il devient Directeur du Service de l'Intendance en Novembre 1973, quelques mois avant d'être promu au grade de Capitaine; promotion intervenue le 1<sup>er</sup> Juillet 1974.

Quatre ans plus tard, il accède au grade de Commandant, le 1<sup>er</sup> Juillet 1978. Au lendemain du coup d'état militaire qui surviendra dans quelques jours, il prend la tête du Quatrième Bureau de l'Etat-major National; fonction qu'il occupera jusqu'au grand changement intervenu au sommet de l'état, suite au tragique accident d'avion survenu en 1979, qui a coûté la vie à une bonne partie de la direction nationale, dont feu le Colonel Ahmed Ould Bouceif, alors Premier Ministre. Il rentre ainsi au gouvernement en qualité de Ministre de l'Équipement et des Transports.

Il occupera successivement les postes suivants :

- Contrôleur d'Etat en 1981
- Ministre du Plan en 1983
- Ministre du Commerce de l'Industrie et des mines, la même année, suite à un remaniement ministériel survenu quelques mois plus tard.

Au lendemain de la suppression du poste de Premier Ministre en Mars 1984, le Colonel Maawiya Ould Sid'Ahmed Taya devient Chef d'Etat-major National. Il fut à son tour nommé Chef d'Etat-major National Adjoint.

Suite à la restructuration du 12 Décembre 1984, il est nommé au poste de Ministre des Finances et du Commerce.

En Octobre 1985, suite au décès de feu le Colonel Yall Abdoulaye Alassane, il déclina l'offre de le remplacer au poste de Chef d'Etat-major National et fut



Le Colonel Anne Amadou Babaly, Ministre des Finances et du Commerce, accompagné de l'ex-Ambassadeur de Mauritanie au Nigeria, Mr Bal Mohamed El Béchir, reçu à Lagos (Nigeria) par le Général Mouhamadou Buhary (actuel Président élu), à l'époque président du Nigeria.

nommé Ministre de l'Intérieur.

Quelques mois plus tard, en 1986, à la faveur d'un remaniement gouvernemental, il se voit confier le Ministère du Commerce et des Transports. Il quitte le gouvernement en Octobre de la même année, suite à une incompréhension avec le Chef de l'Etat de l'époque.

En septembre 1987, il reprend service en qualité de Directeur Général de la Société Mauritanienne d'Assurance et de Réassurance (SMAR); fonction qu'il occupa jusqu'en Juin 1992.

Au terme de 39 ans, 7 mois et 5 jours de carrière, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1993 à l'âge de 58 ans.

En guise de témoignages, de recommandations et de conseils, voici les derniers mots qu'il a tenu à bien vouloir adresser à la postérité:

*«Des théâtres d'opérations de l'Armée française aux diverses fonctions gouvernementales, en passant par l'administration de notre armée, j'ai accompli avec cœur les tâches qui m'étaient confiées. Fier d'avoir servi mon pays, je savoure aujourd'hui, une retraite apaisée au sein des miens. Pendant la phase nationale de mon parcours, j'affirme ici haut et fort avoir été présent à certaines grandes heures de l'histoire de notre pays et vécu aussi des événements d'une particularité indéfinissable. Ainsi va la vie...»*

*Je Souhaite aux générations présentes et futures de notre armée, un grand courage et une superbe abnégation dans l'accomplissement de leur devoir au sein d'une institution républicaine au service de notre nation... Amine.»*



Le Colonel Anne Amadou Babaly, Ministre de l'Industrie et des mines, main dans la main avec l'officier feu Sid' Mohamed Ould Abbass, lors de l'inauguration d'une unité industrielle.

**F**idèle à sa tradition, la revue Akhbar El Jeich, organe de communication et d'information des armées, s'est toujours efforcée de mettre à la disposition de ses lecteurs, non seulement les derniers développements de l'actualité militaire, mais aussi de porter à la connaissance de nouvelles générations, des événements historiques qui ont jalonné l'existence de ce précieux outil que constitue notre jeune armée tout en faisant apparaître au grand jour les mérites ainsi que le sacrifice des dignes fils de cette nation qui en furent les pionniers et marquèrent de leurs empreintes indélébiles leur glorieux service sous le drapeau national. C'est dans le cadre de cette reconnaissance que l'Etat-Major Général des Armées, à travers la rédaction de sa revue, a choisi de consacrer ces lignes à la vie et à la carrière de l'un des illustres chefs militaires qu'a connus notre pays et que fut le Colonel Anne Amadou Babaly ; ancien membre du CMSN, et du gouvernement de notre jeune république.

## PARCOURS DU COLONEL ANNE AMADOU BABA LY

Le Colonel Anne Amadou Babaly est né le 15 Janvier 1934 à Ogo (relevant de nos jours du département de Matam). Après des études primaires à Kaédi et secondaires au cours normal de Boutilimit de Septembre 1949 à Juin 1952, il entre au Collège Blanchot de Saint-Louis de Septembre 1952 à Juillet 1953 en qualité d'auditeur libre. A peine un mois plus tard, fasciné par le port de l'uniforme, il opta pour le métier des armes et prit la courageuse décision de s'engager dans l'Armée Française pour compter du 27 Août 1953. A l'issue d'une formation de base à la 4<sup>ème</sup> Compagnie du 1<sup>er</sup> Bataillon du 1<sup>er</sup> Régiment des Tirailleurs Sénégalais (RTS) à Dakar-Bango, il fut désigné pour un stage de Certificat d'Aptitude N°1 (CA1), qu'il obtint le 25 juin 1954. Une année plus tard, il est envoyé au Détachement Motorisé N°1 de Thiès pour suivre un stage de Certificat d'Aptitude N°2 (CA2). A l'issue du stage et après obtention du CA2, il regagne le 1<sup>er</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais (RTS) pour intégrer un détachement de relève destiné à la Troisième Brigade au Soudan (actuel Mali) stationné à Bamako. Arrivé à Bamako, il est affecté au Bataillon Autonome du Soudan Occidental (actuel Mali) pour servir au Peloton Méhariste du Hod, basé à Aïoune El Atrouss et qui relevait de la 6<sup>ème</sup> Compagnie de Fusiliers Voltigeurs de Néma pour compter du 12 Octobre 1955. Deux ans plus tard, il rejoint le Bataillon Autonome du Soudan Occidental basé à Kayes pour faire partie du détachement de relève N°7 à destination de l'Algérie. Une fois en Algérie, il est affecté à la



Le Colonel Anne Amadou Babaly, Directeur de l'Intendance, décoré par le Président de la République, feu Moustar Ould Daddah, sous les regards des fers Colonels Ahmed Ould Bouceif et Thiam El Hadi.

4<sup>ème</sup> Compagnie du 1<sup>er</sup> Bataillon du 23<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Marine; séjour durant lequel il obtiendra successivement son Certificat Interarmes (CIA) pour compter du 14 Novembre 1958 et son Brevet d'Arme N°1 (BA1) pour compter du 1<sup>er</sup> Octobre 1959. Il importe de souligner que ces deux diplômes lui permettaient d'accéder successivement aux grades de Sergeant-chef et d'Adjudant. Admis au Statut Militaire Général, il obtient de Facto la citoyenneté française. Après un séjour de 27 mois en Algérie, il demanda de rentrer en métropole (la France). A son arrivée en France en date du 1<sup>er</sup> Janvier 1960, il est affecté au Groupement d'Instruction des troupes d'Outre-mer avant d'être dirigé sur le Bataillon Africain à Piget-Sur-Argens comme instructeur au CAT2. Il mett-

ra à profit ce séjour pour être inscrit aux cours préparatoires aux concours d'entrée aux écoles d'officiers. C'est alors qu'intervint l'indépendance de la Mauritanie et la création de l'Armée Nationale. Il opta alors pour le service sous le drapeau de son pays. Il est transféré à l'Armée Mauritanienne pour compter du 17 Février 1960; envoyé au Cours Préparatoire à l'Ecole de Formation des Officiers du Régiment Transitoire des Troupes de Marine (EFORTOM). Après avoir été reçu au concours d'entrée à l'EFORTOM, séjourna une année durant avant d'être transféré à l'Ecole Militaire d'Administration de Montpellier le 13 Aout 1963. A la fin du stage, il rentre en Mauritanie en Janvier 1965. Après avoir été promu au grade de Sous-lieutenant, est affecté à la Compagnie du Quar-

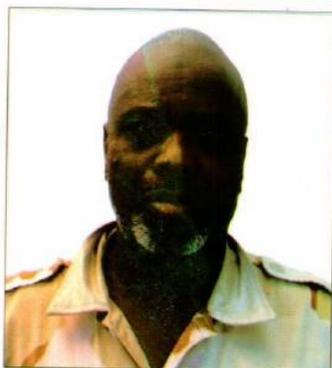
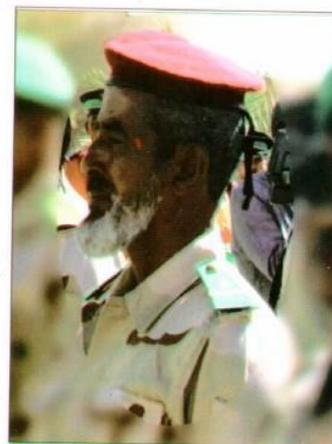
Du 2<sup>ème</sup> Bataillon Commando*L'Adjudant-chef Moussa Ould Cheikh*

Du Détachement de Maintien de la Paix en instance de départ pour l'étranger est décédé le 15/05/2015

Le défunt est né en 1956 à Boutilimit. Après avoir achevé le cycle primaire et secondaire, il s'engage dans les rangs de l'Armée Nationale dans une période délicate (Guerre du Sahara Occidental), le 01/07/1976 comme soldat. Il fut promu successivement aux grades ci-après :

- Caporal le 01/10/1979,
- Sergent le 01/01/1980,
- Sergent-chef le 01/04/1985,
- Adjudant le 01/04/1988,
- et Adjudant-chef depuis 1990.

Durant les 40 ans de sa carrière, il s'est révélé être un excellent chef et s'est toujours comporté avec dignité et droiture. Il s'est également distingué par l'intérêt porté à ses subordonnés. Il a occupé plusieurs fonctions dont la dernière était chef section mortier au 2<sup>ème</sup> Bataillon Commando et responsable du Service Général du Détachement de Maintien de la Paix. « Qu'Allah le tout puissant ait pitié de son âme »



## Du Bataillon de Commandement et des Services

*Sergent Diallo Khalidou Hamady*

Il est né le 31/12/1962 à Kelyol. Il a rejoint très tôt les rangs de l'Armée Nationale le 16/07/1986 et a subi sa formation de base au CIAN. Il fut muté au 1<sup>er</sup> BCP le 16/11/1986 puis au BCS (Bataillon de Commandement et des Services) le 01/07/1997. Il fut affecté à la 3<sup>ème</sup> Région Militaire le 01/01/2006 où il est promu au grade de caporal avant d'être réaffecté au BCS. Promu au grade de sergent le 15/03/2007, Il s'est distingué durant sa carrière par l'abnégation et le dévouement au travail. Il a laissé derrière lui trois orphelins.

Qu'Allah le tout puissant accorde la miséricorde à son âme et l'accueille en son saint Paradis.

## De la Direction de l'Artillerie

*Le 2<sup>ème</sup> Classe Mohamed Abdellahi Ould Salem*

Il est né le 11/06/1979 à Nouakchott. Après le cycle primaire, il rejoint les rangs de l'Armée Nationale le 01/10/1996. Sa dernière fonction était tireur de pièce 14.5mm.

Il a servi avec loyauté et dévouement. Il a succombé à une crise cardiaque survenue le 04/05/2015 à l'hôpital Militaire. Il laisse derrière lui une veuve et quatre orphelins. Qu'Allah le tout puissant l'accueille en son vaste paradis.



## Promotions Officiers

Par décret présidentiel un groupe d'officiers a été promu au grade supérieur. C'est ainsi que les Colonels ci après ont été promus au grade de Général de Brigade :

- Col Mohamden Ould Bilal Amar Saleh pour compter du 01/01/2015
- Col Mohamed Salem Ahmed Salem Mohamdi pour compter du 01/04/2015



Général Mohamed Salem Ahmed Salem Mohamdi



Général Mohamden Ould Bilal Amar Saleh

### Militaires distingués

#### Du 2° Bataillon Commando

### Adjudant chef Mohamed Ould Mohameden



Il est né à R'Kiz (Willaya du Trarza) le 31/12/1966 ou il a suivi le cycle primaire et secondaire. Il s'engage dans les rangs de l'Armée Nationale en qualité d'élève sous officier le 16/09/1986. Les grades successifs : sergent le 01/08/1987, S/c le 01/04/1994, Adjudant 31/12/2000, A/C le 01/07/2004. Il a servi dans les formations suivantes : 7°RM, 6°RM, 2°BC. Il s'est distingué par la discipline et la disponibilité et le professionnalisme ainsi qu'il a gagné l'estime de ses chefs et le respect de ses subordonnés.

N° 48 mars - avril 2015

#### De la 2° Région Militaire

### Sergent

### Moussa Ould Saleh

Il est né le 31/12/1984 à Nouakchott ou il a suivi le cycle primaire et secondaire sanctionné par le BEPC il s'engage dans les rangs de l'armée Nationale en qualité d'élève sous officier le 01/01/2002, il est promu au grade de sergent le 01/10/2003. Il sert actuellement à la 2°RM. Il s'est distingué par ses qualités morales Très élevées et son ardeur au travail.



#### De la 6° Région Militaire

### Sergent

### Ahmed Ould Bital



Il est né le 31/12/1972 à Mederdra ou il a suivi le cycle primaire. Il s'engage dans les rangs de l'armée nationale+. Promu au grade caporal 1995 et au grade de sergent 2000 il s'est distingué par le dévouement au travail le professionnalisme et la discipline. S'est ainsi qu'il a gagné l'estime de ses chefs et les considérations de ses subordonnés.

### L'Ecole Nationale d'Etat-major en voyage d'Etude à Nouadhibou

Dans le cadre de son programme annuel, l'Ecole Nationale d'Etat-Major (ENEM) a organisé un voyage d'étude à Nouadhibou dans la période du 12 au 17 Avril 2015 au profit de la 8<sup>ème</sup> promotion des officiers stagiaires pour prendre connaissance des importantes infrastructures économiques du pays. Cette promotion a visité certains centres d'intérêt notamment la Mairie, le Port Autonome de Nouadhibou (PAN), des installations de la SNIM, les garde-côtes et certaines zones en cours de réhabilitation.

### La DCRP organise une session de stage consacrée aux Actions Civilo-Militaires (ACM)



La Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), a organisé en coopération avec l'Equipe des Opérations Civilo-Militaires Américaine, une session d'instruction au profit de personnels des régions militaires dans le domaine de l'action-civilo militaire, dans la période du 09 au 27 Mars 2015. Ce stage a pour objectif, la formation d'un bureau au niveau de la Direction de La Communication et des Relations Publiques de l'Etat-major Général des Armée chargé d'assurer la coordination avec le personnel ACM de l'intérieur.

### Voyage d'étude du Lycée Militaire

Le Lycée Militaire de Nouakchott a organisé un voyage d'étude à l'intention de ses élèves du 28 Mars au 03 Avril-2015 à Rosso. Ce voyage, qui rentre dans le cadre du programme annuel du Lycée, a permis aux élèves de visiter des établissements à vocations économiques à Rosso ainsi que le barrage de Diama. Ils ont été accueillis sur place par les gestionnaires des lieux qui leurs ont fourni les explications nécessaires sur ces établissements et leurs activités.



### L'Association des Anciens Militaires et Retraités de l'Armée Nationale élit son nouveau bureau.

L'Association des Anciens Militaires et Retraités de l'Armée Nationale (AAMRAN) a organisé, le Mercredi 15/04/2015 son premier congrès à Nouakchott, consacré à l'élection d'un nouveau bureau national. Ces assises de l'Association ont été marquées par la réélection à sa tête du Colonel à la retraite Abdoul Aziz Niang. Le nouveau bureau a été élu par vote direct et a obtenu 65 voix sur 75 votants. 10 votants se sont absentés du scrutin. Le Congrès s'est tenu en présence de représentants de l'Etat-major Général des Armées, des Etats-majors de la Gendarmerie et de la Garde Nationales, ainsi que les représentants des 32 bureaux de l'association implantés sur l'ensemble du territoire national.

# NOUR OPTIQUE

L'expérience fait la différence

Nouvelle filiaire à proximité  
de l'Hopital Militaire de Nouakchott

**Carrefour BMD 22225874 - 36228574**

## Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint visite les régions frontalières du Sud et de l'Est



Le Général de Brigade Hanana Ould Sidi Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a effectué du 7 au 13 Avril 2015, une visite d'inspection et d'information aux unités militaires positionnées au Sud et à l'Est. Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint était accompagné lors de ce déplacement par le Colonel Mohamed Ould Mohamed El Mokhtar, Chef du Deuxième Bureau,

le Colonel Teyib Ould Brahim Chef du Quatrième Bureau, le Colonel Abba Ould Babty, Chef du Troisième Bureau et un certain nombre d'officiers relevant de l'Etat-major Général des Armées.

Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint s'est informé au cours de cette visite de l'état de préparation des unités pour l'accomplissement de leurs missions. Il a en outre rencontré le personnel et s'est réuni avec les commandants des formations visitées ; ce qui lui a permis de s'enquérir de leurs problèmes.



## Réunion d'experts en transmissions à Nouakchott

Les locaux de la Direction des Transmissions de l'Etat-major Général des Armées, ont abrité du 22 au 26 Mars 2015, une réunion sous la supervision du Général de Brigade Mohamed Salem Ould Ahmed Salem, Direction des Transmissions, en présence d'officiers de transmission, ainsi que d'experts en la matière venus du Sénégal et du Mali. Les objectifs de la réunion portent sur le renouvellement des documents de référence en transmission portant spécialement sur la correspondance militaire dans les zones frontalières.



N° 48 mars - avril 2015

## Nouakchott a abrité la réunion périodique entre notre pays et l'AFRICOM



Dans le cadre de la coopération militaire entre notre pays et les Etats-Unis d'Amérique, la réunion annuelle destinée à la planification et à l'évaluation des perspectives de la coopération entre nos forces armées et le Commandement des Forces Américaine en Afrique (AFRICOM), s'est tenue au Cercle Mess des Officiers de Nouakchott les 11, 12 et 13 Mai 2015. La Partie américaine était représentée par SEM Lary André, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique accrédité dans notre pays accompagné d'une délégation militaire de haut niveau. Le côté mauritanien quant à lui, a été représenté par des officiers du commandement et de directions relevant de l'Etat-major Général des Armées, ainsi que de la Gendarmerie et de la Garde Nationales.



# Akhbar El Jeich

Revue éditée par l'Etat Major Général des Armées



48

mars-avril 2015

Votre fenêtre sur l'Armée

## LE DEUXIEME BATAILLON COMMANDO

### *une force d'élite*

- Disponibilité constante
- Alerte permanente



**Le Ministre Malien de la  
Défense et des Anciens  
Combattants à Nouakchott**

*Renforcement des bases du partenariat bilatéral en matière de sécurité*

**LE CADRE GENERAL  
DES OPERATIONS  
DE MAINTIEN DE LA PAIX  
SOUS L'EGIDE DE L'ONU**



**L'AFRICOM**  
*Commandement militaire  
des Etats-Unis pour l'Afrique*